

## **LE PROBLEME DU FONDEMENT DE L'ETHIQUE**

(Examen de la critique, par Paul Chambadal, du fondement kantien de l'éthique)

Je me suis proposé de présenter dans le bref exposé qui va suivre, la pensée philosophique d'un grand physicien, Paul Chambadal, Lauréat de l'Académie française des Sciences morales et politiques, au sujet de la question du fondement de l'éthique. L'ouvrage auquel je me réfère a été publié aux éditions Copernic en 1979 et s'intitule : SAVOIR / DEVOIR / POUVOIR, avec comme sous-titre plus expressif : La science moderne et les fondements de l'éthique

C'est un fait qui mérite d'être noté : un nombre significatif d'hommes de sciences physiques, au sens de sciences de la nature réputées exactes, se sont convertis en philosophes au cours des dernières décennies, en livrant au public des réflexions et des analyses fort éclairantes sur l'univers et la place de l'homme dans cet univers. Jacques Monod et d'autres auteurs ont cherché à fonder une « éthique de la connaissance », tandis que d'autres, de Raymond B. Catell à Konrad Lorenz mettaient en évidence les conséquences éthiques concernant les plus récentes découvertes de la physique et de la biologie.

Paul Chambadal inscrit sa réflexion dans la lignée de ceux qui, dans le passé, et notamment du côté des moralistes de l'Antiquité gréco-romaine, avaient cherché et placé le fondement de l'éthique dans le principe de la conformité à la nature. Sur la nature humaine ces philosophes se divisaient, les uns s'intéressant à la sensibilité et à la matière, les autres à l'esprit, à l'âme, etc. La maxime « Agis suivant ta nature » préconisée par les stoïciens, encourageait à ne suivre que nos penchants naturels personnels, quels qu'ils soient. Epictète disait : « Tu ne travailleras et tu n'appliqueras ta pensée à rien d'autre qu'à apprendre le critère de ce qui est conforme à la nature ». Et que disait Sénèque ? : « D'ailleurs, et ici tous les stoïciens sont d'accord, c'est à la nature que je donne mon assentiment ; ne pas s'éloigner loin d'elle, se conformer à sa loi et à son modèle, c'est là que réside la sagesse ». Mais les stoïciens au moins considéraient aussi la nature universelle et le déterminisme qui y règne. Au contraire d'Epicure qui n'avait pris en compte que la nature humaine, siège des désirs poussant à la recherche des plaisirs et du bonheur personnels.

Considérant donc que « la possibilité de fonder une éthique sur la nature humaine est illusoire », et davantage attentif à la nature universelle telle que l'évolution des connaissances scientifiques du 20<sup>e</sup> siècle la lui révèle, Chambadal procède à un examen critique du fondement de l'éthique selon Emmanuel Kant, le criticiste pour qui il y a une nature « intelligible » et une nature « sensible ». Il renoue donc avec l'idée de chercher le fondement de l'éthique sur la connaissance de la nature.

L'ordre et le plan de mon exposé sont donc tout tracés :

- 1°)- Rappel de quelques définitions
- 2°)- La critique du fondement de l'impératif catégorique de Kant par Chambadal
- 3°)- La Science et la nouvelle conception de la réalité
- 4°)- Le fondement de l'éthique selon Chambadal
- 5°)- Observations finales

### **I- QUELQUES DEFINITIONS :**

a) :l'éthique : C'est la science de la morale

b) la morale : C'est l'ensemble des règles qui doivent diriger l'activité libre de l'homme

Les deux termes sont souvent utilisés l'un pour l'autre et inversement. Il faut cependant préciser que l'éthique comme science peut être envisagée sous plusieurs angles :

- L'angle historique : l'éthique ici est l'histoire de la morale, en tant qu'étude comparée des mœurs. C'est de la description ;

- L'angle sociologique : Au-delà des descriptions, on cherche à comprendre les raisons qui ont conduit les hommes dans telle ou telle contrée, à adopter telles ou telles règles de conduite.

- L'angle psychologique : Indépendamment des origines historiques ou sociales des règles de conduite adoptées dans un pays ou à une époque donnée, on s'intéresse aux motifs ( mobiles) qui poussent les hommes à suivre ces règles ou, au contraire à les enfreindre.

- L'angle philosophique, (celui qui nous intéresse ici) : C'est la recherche du fondement de cette science en tant que telle. Car si personne ne conteste le droit à l'existence des sciences de la nature, au contraire, le droit de l'éthique à l'existence n'est pas du tout évident

c) le fondement : D'après le dictionnaire philosophique, le fondement c'est ce qui donne à quelque chose sa raison d'être ou son existence, ou ce qui confère à un ordre de connaissance une garantie de valeur.

## **II- LA CRITIQUE DU FONDEMENT DE L'IMPERATIF CATEGORIQUE DE KANT PAR CHAMBADAL**

Il faut que je rappelle brièvement les termes dans lesquels se pose chez Kant le problème du fondement de l'éthique. Il s'agit de savoir comment un impératif catégorique est possible. Autrement dit, il s'agit de dire ce qui donne sa raison d'être à l'idée même du devoir libellée dans l'expression d' « impératif catégorique ». C'est un problème théorique. Le devoir kantien posé par la raison est un ordre sans appel. C'est la raison seule qui, sans se référer à une fin extérieure à elle, doit obliger la volonté et devenir pratique. Elle ne peut le faire qu'en demeurant formelle ; la raison pratique ne peut commander que l'universalité ; ce qu'elle nous ordonne c'est d'agir de telle sorte que la maxime de notre volonté puisse toujours valoir en même temps comme principe de législation universelle. Mais comment cette forme générale de la moralité se rend-elle possible ? C'est une déduction rationnelle a priori.

**La critique faite par Chambadal peut être résumée de la manière suivante :**

1°)- Le fait que Kant se soit référé abondamment au « sens commun » : « Pour Kant, dit-il, la seule source de mes jugements relatifs à la valeur morale des actions est le sens commun...Le problème qui est celui du fondement de l'éthique ne reçoit dans la doctrine de Kant aucune solution et, en fait, la justification du devoir moral se borne, pour ce philosophe, à une invocation répétée du sens commun»

2°)- En second lieu et selon Chambadal, Kant n'aurait pas suffisamment établi la connaissance a priori de la loi morale, c'est-à-dire du devoir. Il se serait plutôt appliqué à chercher la formule de son expression formelle. Or, il s'agissait de montrer que la loi morale n'est pas un concept arbitraire ne correspondant à aucune réalité mais au contraire, un concept bien conforme à la nature des choses.

3°)-Le recours de Kant à la métaphysique l'aurait conduit à oublier que selon son

propre criticisme ( La Critique de la raison pure) la connaissance de la chose en soi est inaccessible. Sa méthode aurait ainsi consisté à fonder ce qui doit être démontré sur ce qui est non seulement indémontrable mais aussi inconcevable !

Sur la première objection, il me semble que l'invocation du sens commun à laquelle Kant a eu recours n'avait pas d'autre raison d'être que celle de faire le constat de la réalité du souci du respect des règles communes dans la vie sociale. Il n'a pas prétendu que le sens commun était le fondement de la moralité ; il reflète plus exactement la réalité observable de la moralité à travers le comportement concret des hommes. On ne peut pas dire que Kant ait étendu le rôle du bon sens au-delà de cette simple description de la réalité. La recherche du fondement ne pouvait partir que de cette réalité.

En ce qui concerne la seconde objection, je vais me borner à citer seulement deux textes de Kant. Dans la 2<sup>e</sup> section des Fondements de la métaphysique des mœurs, Kant écrit : « La possibilité d'un impératif catégorique doit donc être recherchée purement a priori, puisque nous n'avons pas l'avantage de trouver cet impératif réalisé dans l'expérience de telle façon que nous n'ayons à en rechercher la possibilité que pour l'expliquer et non pour l'établir ». Mais Kant se fait plus clair dans un autre passage de la 3<sup>e</sup> section des mêmes Fondements de la métaphysique des mœurs où il écrit : « Et ainsi, l'impératif catégorique est possible parce que l'idée de la liberté me fait membre d'un monde intelligible. Si je n'étais pas autre chose que cela, toutes mes actions seraient toujours conformes à l'autonomie de la volonté. Mais comme je trouve en moi en même temps un autre membre du monde sensible, il faut dire qu'elles doivent seulement l'être. Ce « devoir catégorique » nous offre une proposition synthétique a priori, puisqu'à une volonté affectée par des désirs sensibles s'ajoute l'idée de cette même volonté, en tant qu'appartenant au monde intelligible, c'est-à-dire pure et pratique par elle-même et contenant la condition suprême de la volonté selon la raison, à peu près de même qu'aux intuitions du monde sensible s'ajoutent les concepts de l'entendement qui, par eux-mêmes, expriment seulement la forme d'une loi en général, rendant possibles les propositions synthétiques a priori, sur lesquelles repose une connaissance de la nature » ; Chambadal n'a donc pas raison quand il reproche à Kant d'avoir fondé l'éthique en établissant une « prétendue connaissance a priori sur une formule exprimant la loi morale. Les notions clefs contenues dans le second texte que je viens de citer sont les notions de liberté, de monde intelligible et de jugement synthétique. Dans la Critique de la raison pratique, Kant écrit dans la section consacrée à la « déduction des principes de la raison pratique » : « Il a été suffisamment démontré ailleurs que la liberté, si elle nous est attribuée, nous transporte dans un ordre intelligible des choses ». Il y a tout lieu de penser que ce qui suscite la critique de Chambadal sur ce point, c'est le fait que Kant ait eu recours au postulat de la liberté pour faire soutenir son édifice, laissant par là l'impression d'arbitraire ? Il relève en particulier l'expression « sauver la liberté » qui n'a pas été utilisée par Kant ; c'est en quelque sorte le commentaire qu'il fait en raccourci l'effectuation par Kant du postulat de la liberté. C'est, de sa part encore, l'expression d'un certain refus de cette dichotomie établie par Kant entre la nature sensible et la nature intelligible.

J'en viens à présent à la troisième objection formulée par Chambadal et qui concerne le fait pour Kant d'avoir fondé ce qui doit être démontré sur ce qui est indémontrable selon sa propre théorie de la connaissance. Ici, Chambadal lui-même reconnaît que c'est la raison qui, selon Kant, constitue l'attribut de notre chose en soi et par laquelle nous sommes des êtres moraux. Comment estimer malgré cela que faire reposer le

fondement de l'impératif catégorique sur la raison c'est choisir de s'appuyer sur quelque chose d'inconnaissable ? Chambadal va même plus loin en se demandant encore comment, sans être soumis au principe d'individuation, la chose en soi de l'homme peut être différente de celle d'un animal, d'une plante ou d'une pierre ? Mais si la raison est la chose en soi de l'homme, pourquoi poser la question de sa différenciation avec l'animal, la plante, la pierre qui sont supposés n'être pas doués de raison ? En second lieu et s'agissant de la raison, attribut de l'homme, elle n'est pas une entité individualisable en Paul, Pierre ou Jean ! Elle est une faculté de l'homme et de tout homme. Le fait pour elle de pouvoir être revendiquée aussi bien par le surdoué, le savant et le parfait idiot ne change rien d'intrinsèque à cette potentialité humaine. Concernant le recours à la métaphysique dans ce débat, je voudrais citer cette réflexion de Jean-Jacques Delfour, responsable du site de philosophie de l'Académie de Toulouse : « Mais concevoir ce qu'est la science ne suffit pas. Il faut aussi la fonder. Et fonder la science contraint à sortir de la science. L'exigence de radicalité qui anime le philosophe le conduit à remonter de la science à la métaphysique qui la fonde. En 1641, les Méditations métaphysiques de Descartes opèrent ce dépassement et atteignent en Dieu le terme ultime et le fondement premier de la connaissance humaine ». Et puis, comment ne pas adhérer à cette pensée de Gaston Bachelard selon laquelle « l'esprit peut changer de métaphysique ; il ne peut se passer de métaphysique » (La philosophie du non)

### **III - LA SCIENCE ET LA NOUVELLE CONCEPTION DE LA REALITE**

Selon Chambadal, les progrès de la physique ont fourni au 20<sup>e</sup> siècle un nombre prodigieux de faits nouveaux tandis que de leur côté, les expressions mathématiques d'une remarquable précision permettaient de lier ces faits entre eux et de prévoir les résultats d'expériences effectuées dans des conditions données. Du point de vue philosophique, l'influence que ces acquisitions ont exercée sur les conceptions du cadre spatio-temporel tout comme sur son contenu est très importante. Le fait le plus frappant à cet égard réside dans la multiplicité des cadres spatio-temporels imaginés par les physiciens. Mais le fait le plus important encore c'est que les modifications radicales de ce cadre spatio-temporel ont aussi affecté le contenu de ce cadre, c'est-à-dire la totalité de la réalité physique. On sait maintenant qu'il n'y a pas de commune mesure entre l'objet, tel que nous le percevons et le même objet tel que le conçoit le physicien. Parler de la persistance d'un objet solide c'est parler de la persistance de l'image que nous nous en formons, c'est-à-dire sa forme, ses dimensions, la place qu'il occupe dans l'espace, sa couleur, etc. Or la physique a révélé que la couleur, tout comme les propriétés spatiales de l'objet ne correspondent à aucune réalité absolue. De plus, la notion même de persistance est étroitement liée à celle du temps ; un temps qui n'est plus cet écoulement, uniforme et universel qu'il était aux yeux de la physique classique. D'une manière plus générale, la division de la nature physique en objets distincts et bien individualisés n'était concevable que dans le cadre d'un espace et d'un temps absolus ; or, la théorie de la relativité a montré qu'un temps et un espace absolus ne sont qu'une illusion à laquelle nous devons renoncer si nous voulons aller au fond des choses. D'autre part, conformément à la physique quantique, quelles que soient la nature et les dimensions de l'objet considéré, il n'est qu'un assemblage de particules élémentaires dont les propriétés sont si déconcertantes qu'on ne peut les définir correctement qu'en termes mathématiques. En particulier, les notions aussi élémentaires que la discernabilité et l'impenétabilité ne leur sont pas applicables. Les ultimes constituants de la matière et de l'énergie n'ont donc pas d'individualité.

Le fractionnement du monde physique en un nombre incalculable d'objets ou

d'individus dérive de cette conception du temps et de l'espace qui était elle-même le résultat de la généralisation accomplie par notre raison sur la durée et l'étendue qui accompagnent nos perceptions. C'est sur cette individuation absolue que s'arrête le réalisme et les conceptions philosophiques qui lui sont apparentées et qui considèrent le monde comme un ensemble de corps soumis à certaines lois générales mais n'ayant entre eux aucun autre lien à part ces lois générales .

C'est au nom de cette évolution dans le domaine de la science et en particulier de la physique, que Paul Chambadal peut s'autoriser à s'élever au-dessus de cette conception réaliste, à rejeter la conception d'un temps et d'un espace objectifs et à regarder comme illusoire l'individuation résultant de ces conceptions artificielles et, par conséquent, à affirmer que la véritable expression de la nature des choses est l'Unité.

#### **IV- LE FONDEMENT DE L'ETHIQUE SELON Paul CHAMBADAL**

Selon Paul Chambadal le problème du fondement de l'éthique peut se formuler de la manière suivante : « Quel est le principe général devant être adopté pour régir notre conduite afin de rendre nos actes conformes à la connaissance la plus profonde que nous puissions avoir de la réalité ? » Chambadal prône l'unité de tous les êtres de l'univers au sein duquel il privilégie le monisme par rapport au pluralisme et surtout par rapport au dualisme.

C'est une idée qui fait partie des plus anciennes vérités philosophiques. Elle avait été exprimée par les philosophes grecs de l'école des Eléates parmi lesquels Xénophon et Parménide qui ont contribué au développement de la conception unitaire du monde.

Grâce au progrès de la science, Chambadal pense que plus que jamais notre attitude devant l'action doit toujours s'inspirer dans toute la mesure du possible, de l'ensemble de nos connaissances et de l'interprétation que nous pouvons leur donner. Et c'est la constatation de l'unité foncière de l'univers qui forme le point final de toutes les connaissances qui nous sont accessibles sur la nature des choses. En même temps, la distinction entre la nature universelle et la nature humaine se trouve abolie et cela, parce qu'une réflexion sur les méthodes d'observation conduit à constater l'impossibilité d'une séparation nette entre l'objet observé et l'observateur. Chambadal affirme : « Nous pouvons maintenant affirmer que l'essence de la nature réside dans l'unité de tout ce qui existe ; par conséquent, agir selon la nature, c'est agir conformément au principe de l'unité de tous les êtres ». Il faut donc se rappeler que le but de l'éthique est la détermination du critère de l'appréciation morale des actions humaines. C'est la preuve de l'existence d'un tel critère qui forme le fondement de cette science. Un tel critère ne peut être que la vérité la plus générale, donc la plus fondamentale, qui nous soit fournie par l'interprétation des acquisitions de la science.

Ce qui vient d'être dit pousse Chambadal à affirmer que « le principe de base de l'éthique n'est donc pas un impératif catégorique ni un simple fruit de l'intuition, mais qu'il est le résultat d'une étude aussi poussée que possible, de la nature des choses. Pour l'éthique fondée sur l'unité, dit-il, le mot « moral » est synonyme de « vrai », de même que le mot « immoral » est synonyme de « faux » Celui qui risque sa propre vie pour sauver son prochain en n'ayant en vue rien d'autre que le salut de l'être se trouvant en péril, efface par son geste, la limite qui sépare sa propre existence de celle d'autrui et, par conséquent, affirme l'identité de son moi avec le monde qui l'entoure.

Une telle action, ajoute Chambadal, est donc bien conforme à la nature des choses et c'est pour cette raison qu'elle sera approuvée et que l'intention qui l'a engendrée sera considérée comme morale. Selon cette vision des choses, seul un tel critère de moralité, un critère consistant à comparer une intention donnée avec le principe suprême de la nature, correspond à la vraie définition de l'éthique.

Le contre – exemple à présent : un homme qui sacrifie la vie ou les biens d'autrui pour atteindre un but personnel, commet une erreur car en considérant comme réelle la séparation entre lui-même et le reste du monde, il suit un principe qui est contraire à la vraie nature des choses. Il subit l'illusion réaliste qui lui fait regarder ses représentations comme des objets ou des êtres se trouvant dans un espace et dans un temps objectifs et par conséquent soumis à une individuation absolue et irréductible.

Pour Paul Chambadal, si la nature des choses ne correspondait pas au monisme intégral et fût plutôt conforme à la représentation qu'en donne la philosophie réaliste, nous devrions admettre que la seule morale acceptable fut celle d'Epicure et de ses successeurs, morale dont le fondement est la recherche du bonheur personnel. Si on admet que l'éthique est une science, son critère d'appréciation des actions humaines ne doit reposer ni sur de simples données psychologiques, ni sur des principes a priori, mais sur notre connaissance de la réalité. Et c'est parce que cette connaissance conduit à affirmer l'unité foncière de tous les êtres que cette unité doit être posée à la base de l'éthique.

## **V- MES OBSERVATIONS FINALES**

### **1°) À propos de l'établissement du fondement**

Chambadal reproche à Kant d'avoir eu recours au postulat de la liberté d'une part et au monde intelligible qui, dit-il, relève de l'inconnaissable en tant que noumène, le noumène de la nature humaine intelligible. J'ai déjà dit en quoi cette critique venait d'un lecteur qui n'est pas entré suffisamment dans la logique de Kant comme par principe au départ. Qu'aurait dit Chambadal de Platon auquel il ne fait aucune allusion ! Le réel chez Platon est aussi divisé en deux voire même en quatre ; mais d'abord en deux, entre le monde sensible et le monde des idées. Et il ne s'agissait pas de n'importe quelles idées ! Des idées-archétypes dont le monde sensible n'est qu'une imitation, etc. C'est le rejet par lui de l'idéalisme. Une option qu'il est libre de partager, bien sûr !

### **2°) À propos de l'unité foncière des êtres**

Qu'a-t-il fait à propos du principe de l'unité foncière des êtres qui peuplent l'univers ? Il considère ce fondement comme découlant des connaissances scientifiques d'aujourd'hui. Mais il se borne à le déclarer sans le moindre souci de démonstration. D'un autre côté, il a lui-même évoqué le fait que cette idée fait partie des plus anciennes vérités philosophiques ; et pourtant les connaissances scientifiques de ces siècles passés n'étaient pas comparables à celles sur lesquelles lui-même se fonde aujourd'hui. Comment l'humanité en est-elle arrivée à connaître cette vérité, si une certaine capacité intuitive n'avait pas été au rendez-vous ?

La réalité immédiate est celle de l'individuation et de la multiplicité des êtres et des individus. Comme l'action morale ne présuppose même pas une connaissance préalable de ce principe, Chambadal fait intervenir l'idée d'une connaissance intuitive

du- dit principe. C'est un sentiment qui pousse l'agent moral à agir moralement. Il l'appelle la pitié comme Schopenhauer parce que la pitié exprime une identification avec l'être souffrant.

Mais, de deux choses l'une, soit ce sentiment relève de la psychologie et Chambadal a dit avec raison que le fondement de l'éthique ne saurait se trouver dans la psychologie. Soit alors c'est un sentiment qui n'a de psychologique que l'apparence, sa vraie réalité étant de nature métaphysique, un peu comme le sentiment du respect chez Kant ? Chambadal ne va pas dans cette direction parce qu'il sait qu'on pourrait lui rappeler la critique qu'il fait de l'intervention de la métaphysique à travers cette connaissance a priori contre laquelle il n'a cessé de s'élever ! Lui pourtant qui fait état dans son livre de cette pensée de Schopenhauer selon laquelle « plus les progrès de la physique seront grands, plus vivement ils feront sentir le besoin d'une métaphysique » !

### **3°)-Le moral et l'immoral, synonymes de « vrai » et de « faux » ?**

La dimension scientifique du fondement de l'éthique ne saurait aller de pair avec des sentiments( la pitié) que Chambadal se sent obligé d'admettre. Le fondement scientifique de l'éthique tel que voulu par Chambadal, en éliminant jusqu'à l'idée de devoir et de sentiment moral, devrait avoir du mal à justifier cette place schopenhauerienne qui est faite à la pitié, sauf à faire intervenir des considérations métaphysiques ! Mais ce n'est pas l'orientation de Chambadal ! D'un autre côté, le vrai et le faux à la place du moral et de l'immoral, c'est l'idée de faute et l'idée de culpabilité qu'on évacue ! C'est une morale sans obligation et une société humaine sans tribunaux ni jugement d'autrui. Autant dire que c'est la disparition aussi de la société humaine, engloutie dans une nature universelle dont l'Unité fait disparaître les individus.

### **4°)-Le principe de la conformité à la nature**

La doctrine de Chambadal se présente comme le perfectionnement des positions des philosophes de l'Antiquité greco-romaine qui, malgré des divergences sur les détails, étaient toutes d'accord pour dire qu'il faut que l'éthique se fonde sur la nature, entendant par là , la nature humaine. Chambadal étend donc la compréhension de cette nature à toute sa dimension universelle. Il aura seulement été dans l'impossibilité d'indiquer la voie, le précédé, l'expérience par lesquels n'importe quel agent moral pourrait apprendre à se fondre dans le tout de cette Unité